

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes de la maladie sont :

En général, la maladie guérit avec du repos. Si vous ressentez ces premiers signes :

Toux

Fièvre

Restez chez vous et limitez les contacts avec d'autres personnes

N'allez pas directement chez votre médecin, appelez-le avant ou contactez le numéro de la permanence de soins de votre région

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

"Les parents des élèves de l'établissement doivent, chaque matin avant le départ pour l'établissement, prendre une mesure de leur température ou celle de leur enfant. Si celle-ci est supérieure ou égale à 38°C, l'élève doit rester chez lui et consulter son médecin traitant.

De même, **un élève malade** ou ayant des signes évocateurs de COVID 19 **même sans fièvre** avant le début de la classe **doit impérativement rester chez lui** et consulter son médecin traitant.

Par ailleurs, un élève ayant été testé ou devant être testé doit rester à son domicile dans l'attente du résultat."

COVID-19

SI JE SUIS MALADE, JE RESTE À LA MAISON

Si j'ai de la fièvre le matin (38°C), je reste chez moi.

Si je ne me sens pas bien en classe, je préviens mon professeur.

J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.

Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

sources : [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) et [ac-poitiers.fr](https://www.ac-poitiers.fr)

Un protocole sanitaire renforcé pour assurer la protection de tous dans les écoles, les collèges et les lycées

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, la reprise se fait dans le respect des règles sanitaires. Un protocole sanitaire renforcé permet d'accueillir tous les élèves dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées, dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

COVID-19

DIRECTEURS D'ÉCOLE, CHEFS D'ÉTABLISSEMENT : QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR LA COVID-19 ?

CAS N° 1



L'élève est identifié comme un « contact à risque » de Covid-19¹

- Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école ou le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre :
 - rester à domicile ;
 - éviter les contacts ;
 - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage ;
 - suivre les recommandations de l'assurance maladie.
- L'élève ne peut revenir à l'école ou dans l'établissement qu'après une période de 14 jours (voire plus s'il vit sous le même toit que la personne malade).

CAS N° 2



L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs²

- Dès le signalement par la famille, le directeur d'école ou le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre :
 - rester à domicile ;
 - éviter les contacts ;
 - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage.
- L'élève ne peut revenir à l'école ou dans l'établissement qu'après avis médical ou à défaut après 14 jours.

CAS N° 3



L'élève est à l'école et présente des symptômes évocateurs²

- Le directeur d'école ou le chef d'établissement fait immédiatement isoler l'élève (avec un masque à partir de 6 ans) en présence d'un adulte masqué.
- Le directeur d'école ou le chef d'établissement prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'enfant et rappelle la procédure à suivre :
 - rester à domicile ;
 - éviter les contacts ;
 - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage.
- L'élève ne peut revenir à l'école ou dans l'établissement qu'après avis médical ou à défaut après 14 jours.

Le directeur d'école, en lien avec l'EN, ou le chef d'établissement propose une solution de continuité pédagogique.

¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace (par exemple sans que les deux personnes portent un masque).

² La liste des symptômes évocateurs peut être consultée dans la foire aux questions en ligne sur education.gouv.fr.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)